

EB Target Volatility 12

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA pour les produits du 2ème pilier pour salariés. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne (ci-après, le Fonds interne) suivent la politique de placement du compartiment **Allianz Strategy 75** (LU0352313075) (ci-après, le Fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois Allianz European Pension Investments gérée par Allianz Global Investors GmbH.

La politique d'investissement du Fonds, axée sur le long terme, consiste principalement à obtenir, au travers de la composante actions du portefeuille, une appréciation du capital en investissant sur les marchés d'actions mondiaux et, au travers de la composante obligataire/monétaire, un rendement calqué sur ceux des marchés obligataires/monétaires en euro, dans le cadre de la politique d'investissement. Globalement, l'objectif consiste à générer une performance comparable à celle d'un portefeuille équilibré constitué à 75% d'instruments des marchés d'actions mondiaux et à 25% d'instruments des marchés obligataires à moyen terme en euro.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Faible risque Rendement potentiellement plus faible Risque élevé Rendement potentiellement plus élevé



PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

5 ans

Date de Création

27/01/2016

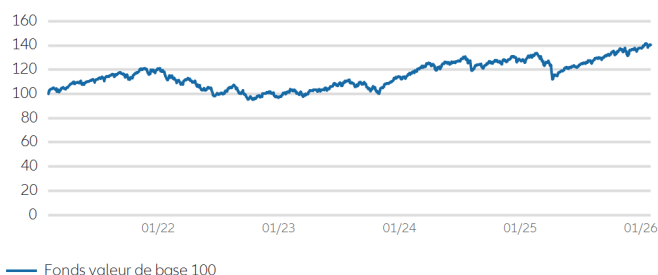
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La composante actions du compartiment implique des moins-values potentielles. La fluctuation des taux d'intérêt peut également générer des moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux.

PERFORMANCE

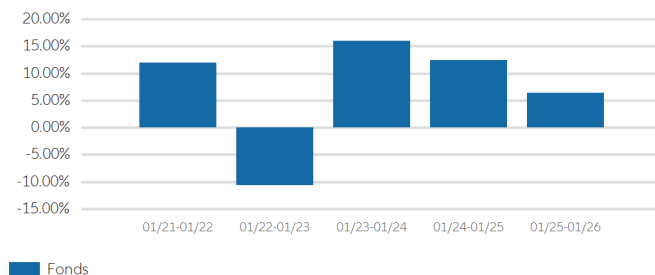
31/01/2026	Depuis 31/12	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2021	2022	2023	2024	2025	VNI*
Fonds	1,79 %	1,79 %	2,79 %	10,10 %	6,40 %	38,84 %	11,56 %	38,90 %	6,79 %	20,10 %	-19,30 %	17,20 %	12,07 %	7,70 %	183,89

*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



PERFORMANCE ANNUELLE(%)¹



MORNINGSTAR RATING™

EB Target Volatility 12



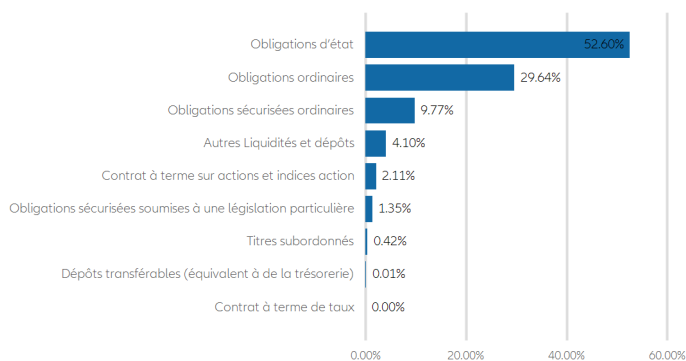
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/01/2026. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2026 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

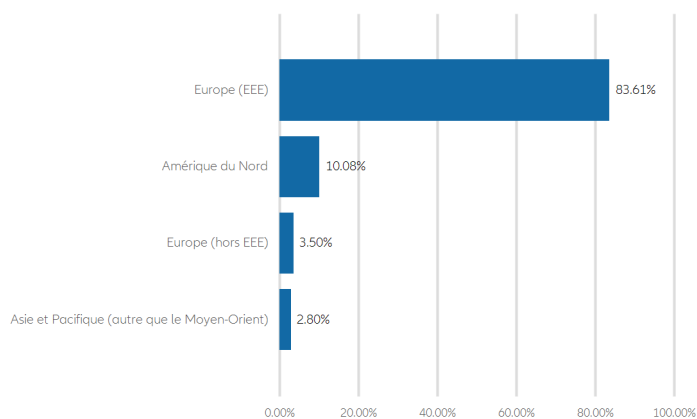
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

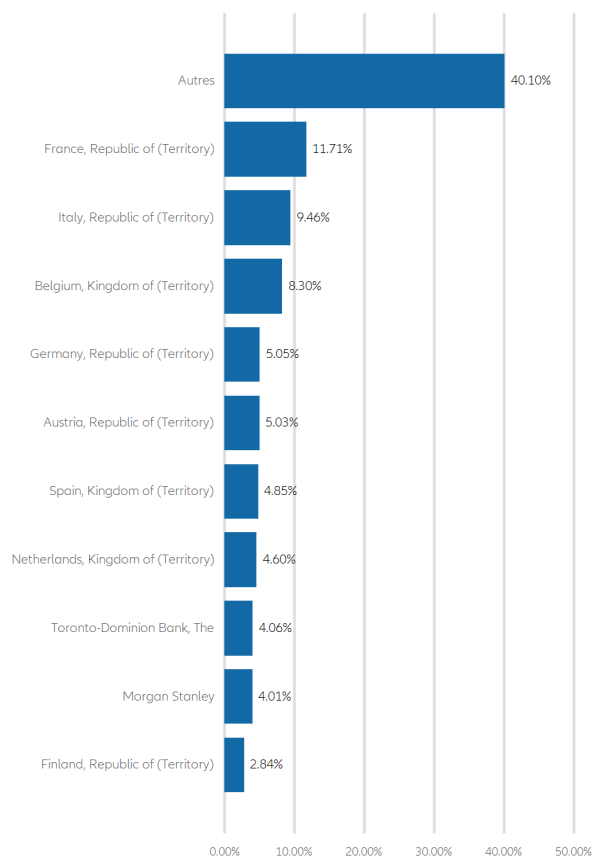
Type de placement



Allocation par pays



Participations principales



ATOUTS

- + Revenus des taux stables sur les obligations, opportunités de plus-values en cas de baisse des taux d'intérêt.
- + Potentiel de performance important à long terme sur les actions.
- + Large diversification parmi de nombreux titres individuels.

RISQUES

- Possibilité de pertes en cas de volatilité (fluctuation de la valeur) élevée des actions. La valeur d'inventaire du compartiment peut être très volatile.
- Les taux d'intérêt sont susceptibles de varier, la valeur des obligations diminue lorsque les taux augmentent.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Allianz Global Investors
Date de Création	27/01/2016

Remarques importantes

- Les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz Benelux S.A. ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > liens directs > Fund Guide
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux S.A., Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

Allianz Benelux S.A., en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

- Les informations relatives aux matières telles que le conflit d'intérêt, le signalement d'une infraction ou en matière de protection du consommateur sont disponibles gratuitement sur www.allianz.be > qui sommes-nous > Règlementation et conformité

© 2026 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com